

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et  
vie politique

Sous matière :  
Désignation de  
représentants

**OBJET :**  
**DESIGNATION  
DES DELEGUES  
A  
L'ASSOCIATION  
DES COMMUNES  
DU CANAL DES  
DEUX MERS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 03.07.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 03.07.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **21 JUL. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme SANTINI Delphine donne procuration à Mme BOURREL Marie-Claude,  
Mme GRANIER Présencia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme GAIANI Audrey donne procuration à M. PERLES Bruno,

**Absents :** Néant

**Secrétaire :** Mme CHABERT Sabine

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'installation de la nouvelle municipalité, et conformément à l'article L.2121.33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de procéder à la désignation de représentants au sein de l'Association des Communes du Canal des Deux Mers.

Il convient à cet effet de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Les candidats suivants sont proposés :

M. DEMANGEOT François	Titulaire
M. TIRAND Jean	Suppléant

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DESIGNE** M. DEMANGEOT François, titulaire et M. TIRAND Jean, Suppléant pour représenter la commune au sein de l'Association des Communes du Canal des Deux Mers.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 juillet 2020.

Application faite le  
**17 JUIL. 2020**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**16 JUIL. 2020**  
Par publication le  
**21 JUIL. 2020**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*H/A*



Hervé ANTOINE



Le Maire,

*Patrick MAUGARD*  
**Patrick MAUGARD**